

## AUX LOCATAIRES DU CHALET LES FLACHES

Bienvenue au chalet **Les Flaches** et bon séjour à Grimentz !

Le maintien d'un prix de location raisonnable dépend du bon entretien du chalet par ses occupants. Pour éviter des frais supplémentaires à votre départ, le chalet doit être rendu propre et en bon état. Des réparations éventuelles ou des casses doivent être signalées dans les 2 heures ouvrables qui suivent la constatation. Respectez strictement les points suivants :

### **PARKING**

Le stationnement est possible devant le chalet.

Uniquement du matériel peut être entreposé dans le garage côté village. La porte doit rester fermée.

### **A L'ARRIVEE**

Contrôlez l'inventaire et l'état du chalet ; signalez toute détérioration ou objet manquant dans les 2 heures ouvrables.

### **LE COURRIER**

Le chalet se situe en dehors de la zone de distribution de la Poste. Veuillez adresser vos éventuels courriers directement à l'agence et passer pour les retirer. Avant votre départ, faites le nécessaire pour que les messages ou colis suivent leurs destinataires.

### **LA DECORATION**

Chaque groupe a l'autorisation de décorer le chalet selon ses goûts. Il devra toutefois faire disparaître **toutes traces** pour la fin du séjour (papier collant, etc.). Il en va de même pour les listes de noms sur les portes, les programmes et les menus de la semaine.

**Il est formellement interdit de fixer des clous, vis ou autres dans les murs, boiseries ou parois.**

### **LE MATERIEL DE SECURITE**

Les extincteurs, lampes de secours, détecteurs de fumée, etc. ne seront en aucun cas endommagés ou utilisés sans raison. Votre vie peut en dépendre. Les appareils endommagés ou utilisés de façon abusive seront facturés.

### **IL EST TOTALEMENT INTERDIT**

- de monter dans les étages en chaussures d'extérieur
- de fumer dans le chalet

## LA CUISINE

Des appareils d'une grande valeur sont mis à votre disposition. Il est indispensable d'en avoir le plus grand soin.

Utilisation du **steamer** : voir mode d'emploi affiché. Les bacs et les grilles sont à utiliser uniquement dans le steamer.

La **sauteuse** sera graissée après nettoyage pour éviter la rouille.

Le **four et la cuisinière** seront nettoyés après chaque utilisation.

Le four est chauffé à l'électricité, la cuisinière est alimentée par des bonbonnes de gaz.

Lorsque les premières **bonbonnes de gaz** sont vides, le système commute automatiquement sur les bonbonnes de réserve. Le voyant, situé sur le pilier à gauche du fourneau, devient rouge. Avertissez-nous sans tarder, même la veille de votre départ, afin que nous puissions remplacer les bonbonnes vides.

**Astuce** : pour protéger la base de la cuisinière des salissures, laisser un peu d'eau au fond des bacs. Evitez le papier d'aluminium.

Les **supports mobiles des plaques** ne seront utilisés que pour des récipients de diamètre insuffisant. Ils se déforment à haute température.

La cuisine est équipée d'une **ventilation** ; l'interrupteur se trouve à gauche de la porte de l'économat. Pour éviter des dépôts graisseux dans le chalet, faites fonctionner le ventilateur chaque fois que vous cuisinez.

Utilisation du **lave-vaisselle** : voir mode d'emploi affiché. **Les produits de lavage et de rinçage** sont fournis gratuitement ; s'il en manque, dites-le-nous. La vaisselle ne peut pas se laver sans ces produits spécifiques.

La **vaisselle et les autres ustensiles** seront rangés à leur place et empilés de façon à faciliter le contrôle de l'inventaire.

Les **ordures** doivent être emballées dans des sacs consignés officiels et déposées dans les containers « Molok » situés peu avant la Coop. Ce point de recyclage permet de séparer le papier, le verre, l'aluminium et le métal. Le PET doit être ramené à la Coop.

## L'ENTRETIEN

Les locataires ont l'obligation de maintenir le chalet constamment en ordre.

Le **nettoyage final n'est pas compris** dans le prix de location. Il sera effectué avec le plus grand soin par les locataires sauf entente préalable avec l'agence.

Les **meubles** ne seront pas déplacés sans l'autorisation de l'agence. Ils ne seront pas utilisés à d'autres fins que celles liées à leur nature. Seuls les meubles de jardin peuvent être utilisés sur les terrasses.

Les **dortoirs et chambres** comprennent :

- 1 duvet 160/210 par lit qui sera plié au départ de manière uniforme dans toutes les chambres.
- 1 oreiller 35/45 par lit.

Les duvets, les oreillers et les matelas sont recouverts de housses de protection qui ne doivent pas être retirées mais recouvertes de vos propres fourres, taies et housses.

Lavez sans tarder les housses de protection sales. Pour les prochains locataires, ce matériel de protection doit être replacé correctement.

- **4 cintres** par casier.
- **1 corbeille à papier** par chambre. Elle sera protégée par un sac plastique ou nettoyée après utilisation.
- Les lits à lattes ont été choisis pour leur confort. Toutefois, on veillera à ne pas se suspendre aux lattes des lits supérieurs. Pour toute latte démontée ou cassée, il sera encaissé Fr. 10.-.

Les **WC et sanitaires** seront nettoyés au moyen d'un détergent-désinfectant, y compris le dessous des lunettes. **Evitez l'eau de Javel**, elle ternit les appareils.

Les **sols** seront aspirés et récurés.

Les **terrasses et places** seront débarrassées des papiers, mégots et autres débris.

Le **matériel de nettoyage** : balais, aspirateurs, brosses à récurer, etc. sera rangé à sa place dans le local de buanderie.

## TENNIS DE TABLE – BABYFOOT

**Tennis de table** : la table doit rester à son emplacement initial et ne doit en aucun cas être déplacée. Le locataire est responsable de toute détérioration en cas de non-respect des consignes.

Les raquettes et les balles sont disponibles à notre agence moyennant une caution rendue au retour du matériel.

**Babyfoot** : il doit rester à son emplacement initial et ne doit en aucun cas être déplacé. Le locataire est responsable de toute détérioration en cas de non-respect des consignes.

Les balles sont disponibles à notre agence moyennant une caution rendue au retour du matériel.

## INTERNET – TELEPHONE – TELEVISION

Surfez et téléphonez gratuitement dans toute la Suisse. Les communications vers l'étranger sont bloquées.

Nom du réseau wifi : Les Flaches

Mot de passe : immobilia-grimentzch

Pour regarder la télévision : enclenchez la boxe Swisscom TV (télécommande boxe TV) et positionnez la télévision sur HDMI au moyen de la télécommande TV / bouton TV/AV. La qualité de l'image sera parfaite.

**Ne débranchez en aucun cas les prises dans la chambre no 1, l'alarme serait mise en dérangement !!!**

## ALARME

Le chalet est équipé d'une **centrale d'alarme automatique** reliée aux services de sécurité.

**Prenez connaissance des instructions affichées** près du tableau de commande situé dans le couloir au rez-de-chaussée.

Toute manipulation des détecteurs ou autres appareils déclenche une série d'appels téléphoniques automatiques.

**Les abus seront sanctionnés.** Les fautifs supporteront les frais d'intervention occasionnés inutilement. A défaut de fautif ou en cas d'insolvabilité de ce dernier le preneur de bail sera rendu responsable.

**Attention**, les frais peuvent être très élevés !!!

Immobilia-Grimentz  
Tél. +41 27 476 17 60